



**Sections CGT et SUD
Paris Louvre RP**

Non à la répression antisyndicale !

La direction départementale convoque en conseil de discipline mardi 31 mai prochain nos camarades Alain AUBRY (CGT) et Eric POISSON (SUD), facteurs et militants syndicaux à Paris 21, au motif d'avoir pris la parole. La Poste "demande" 3 mois de mise à pied, sans salaire, à leur encontre !

Leur crime ? Avoir simplement pris la parole, notamment en mars dernier pendant la pause des facteurs, pour informer les collègues des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements de la loi Travail et des mobilisations.

Nous ne pouvons accepter une telle répression contre deux militants syndicaux, qui n'ont fait qu'effectuer leur mandat syndical. La Poste généralise les pressions et sanctions contre les personnels, et vise particulièrement les représentant(e)s du personnel qui s'opposent aux attaques que nous subissons au quotidien. Nous ne pouvons tolérer que nos deux collègues soient mis à pied et subissent une perte de salaire de plusieurs mois pour des motifs syndicaux. La liberté syndicale et le droit des personnels à revendiquer et contester la politique de La Poste, ne sont pas négociables !

Mardi 31 mai, par la grève et en se rassemblant devant la DSCC Paris, nous exprimerons notre total soutien à Alain et Eric, et exigerons aucune sanction contre nos camarades ! Un préavis de grève couvre les postier(e)s ce jour afin de permettre la mobilisation la plus large.



**Mardi 31 mai, toutes et tous en grève !
Rassemblement devant la DSCC Paris**

(27 rue des Renaudes, Paris 17^{ème} Métro Ternes)

**à 9h en soutien à Eric
puis 13h pour Alain**